

Question écrite - Conseil de ville du 28 août 2023**La Commune de Delémont et le Théâtre du Jura**

Le Théâtre du Jura est ouvert depuis près de 3 ans maintenant. Avant son ouverture, la Fondation avait dû fournir des garanties de fonctionnement pendant les trois premières années. Un partenariat public-privé avait d'ailleurs été mis en place et la Commune de Delémont y a apporté son soutien également.

Actuellement, on ne sait pas si ce partenariat pourra se poursuivre avec la même embellie.

Mes questions :

- De quelle manière la Commune de Delémont est impliquée dans ce dossier ?
- La lecture des comptes municipaux mentionne un montant de Frs 200'000.-, est-ce bien le forfait annuel total versé à la Fondation et si oui pendant quelle durée ?
- Quelles obligations précises doit tenir la Commune de Delémont pour la suite et pour quel montant ?

Pour le groupe PLR – PVL

Pascal Faivre



28.8.2023

